

HAUTES PYRENEES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents à au conseil municipal	Qui ont pris En exercice part à la délibération	
10	10	8

DATE DE LA CONVOCACTION

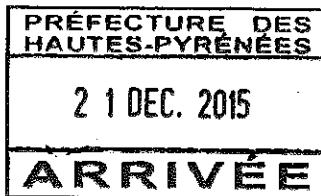
03 décembre 2015

DATE DE L'AFFICHAGE

03 décembre 2015

OBJET DE LA DELIBERATION

Fusion de la communauté
de communes sur le projet
de schéma départemental
intercommunal



Séance du 12 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le douze décembre à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents. M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, Didier BRUN, J.Louis FENOLLAND, Jean Michel MARIA, Alain CARRERE

Absent. Fabrice BERNEDE, Jean Claude DEMANGEL
M.Christine IGLESIAS est nommée secrétaire de séance.

La Loi NOTRE portant nouvelle organisation territoriale de la République du 07 août 2015 prescrit dans chaque département l'élaboration d'un schéma renouvelé de coopération intercommunale (SDCI) à arrêter avant le 31 mars 2016 et à mettre en œuvre avant le 31 décembre 2016.

Madame la Préfète nous a adressé le projet de SDCI par courrier le 02 octobre 2015 qui propose la fusion des cinq communautés de communes suivantes :

- Haute Vallée d'Aure
- Aure 2008
- Aure
- Véziaux d'Aure
- Vallée du Iouron

Monsieur le Maire présente les caractéristiques du projet au Conseil Municipal notamment concernant la fiscalité, les compétences et les dotations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal estime ne pas posséder les éléments nécessaires à ce jour pour se positionner sur ce projet global de fusion.

Le Conseil vote ainsi

Pour 1 (JL FENOLLAND)

Contre 0

Abstention 7 (M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, Didier BRUN, Jean Michel MARIA, Alain CARRERE)

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents à au conseil municipal	Qui ont pris ! En exercice ! part à la délibération	1	1
10	10	8	8

DATE DE LA CONVOCAION

07 décembre 2015

DATE DE L'AFFICHAGE

07 décembre 2015

OBJET DE LA DELIBERATION

**Transfert de compétences
de documents
d'urbanisme à la
communauté de
communes de la haute
vallée d'Aure**

Séance du 12 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le douze décembre à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

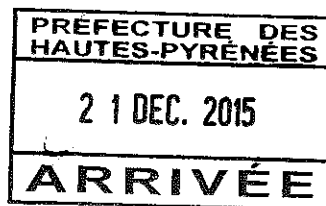
Présents. M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, Didier BRUN, J.Louis FENOLLAND, Jean Michel MARIA, Alain CARRERE

Absent . Fabrice BERNEDE, Jean Claude DEMANGEL
M.Christine IGLESIAS est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique l'intérêt de transférer à la Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Aure la compétence de « **Elaboration, suivi, gestion et révision du plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale** ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité,

- Approuve le transfert de compétence « Elaboration, suivi, gestion et révision du plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale » à la Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Aure
- Mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires



Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Didier BRUN



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents à au conseil municipal	Qui ont pris ! En exercice ! part à la délibération	!	!
10	10	8	

Séance du 12 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le douze décembre à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents. M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, Didier BRUN, J.Louis FENOLLAND, Jean Michel MARIA, Alain CARRERE

Absent : Fabrice BERNEDE, Jean Claude DEMANGEL
M.Christine IGLESIAS est nommée secrétaire de séance.

DATE DE LA CONVOCATION

07 décembre 2015

DATE DE L'AFFICHAGE

07 décembre 2015

OBJET DE LA DELIBERATION

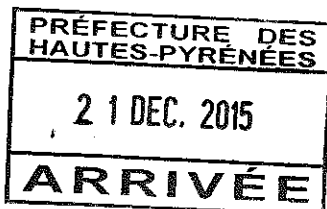
Indemnités comptables
Trésorière 2015

Monsieur le Maire explique au conseil Municipal que cette année les indemnités du trésorier seront scindées en deux parties, une pour Mme GIRAL du 01 au 31 janvier 2015 et l'autre pour Mme BERGES du 01 février au 31 décembre 2015.

Le conseil approuve à l'unanimité

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Didier BRUN



Didier Brun

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents à au conseil municipal	Qui ont pris part à la délibération	En exercice	En exercice
10	10	10	8

Séance du 12 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le douze décembre à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents. M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, Didier BRUN, J.Louis FENOLLAND, Jean Michel MARIA, Alain CARRERE

Absent . Fabrice BERNEDE, Jean Claude DEMANGEL

M.Christine IGLESIAS est nommée secrétaire de séance.

DATE DE LA CONVOGATION

07 décembre 2015

DATE DE L'AFFICHAGE

07 décembre 2015

OBJET DE LA DELIBERATION

CRÉATION D'EMPLOI AGENT
RECENSEUR

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal la nécessité de créer un emploi d'agent recenseur à mi-temps afin de réaliser les opérations de recensement 2016.

Le Conseil décide la création d'emploi à mi-temps pour une durée de sept semaines à compter du 06 janvier 2016.

L'agent sera rémunéré sur la base du taux horaire du SMIC, la durée hebdomadaire de travail sera de 17H30.

Le Conseil valide le recrutement de Mme Samantha MAJOUR pour cet emploi.

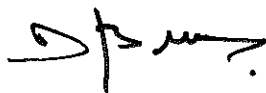
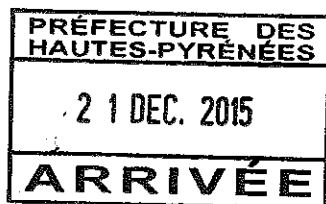
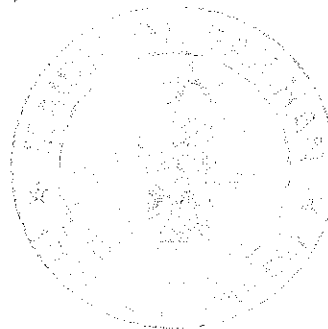
Le conseil autorise le maire à signer tout document afférent à ce recrutement et aux opérations de recensement.

Le conseil approuve à l'unanimité

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Didier BRUN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents à au conseil municipal	Qui ont pris ! En exercice ! part à la délibération	!
10	10	8

Séance du 12 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le douze décembre à vingt et une heure, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents. M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, Didier BRUN, J.Louis FENOLLAND, Jean Michel MARIA, Alain CARRERE

Absent : Fabrice BERNEDE, Jean Claude DEMANGEL
M.Christine IGLESIAS est nommée secrétaire de séance.

DATE DE LA CONVOCATION

07 décembre 2015

DATE DE L'AFFICHAGE

07 décembre 2015

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

**CONVENTION ENTRE LA
MUNICIPALITÉ DE SAILHAN
ET L'ASSOCIATION « AU
FOURNIL, LA MEDIATHÈQUE
DE SAILHAN »**

Monsieur le Maire fait lecture au conseil Municipal de la convention proposée par l'association. Après discussion, le Conseil apporte des modifications dans la rédaction du document et décide de proposer la dite convention modifiée ci-jointe, à l'association pour validation.

Le conseil approuve à l'unanimité

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Didier BRUN

